



ON A TOUJOURS RAISON DE SE SYNDIQUER !

Rejoindre la CNT Éducation, c'est développer un autre syndicalisme



Unité des personnels sur leur lieu de travail, refus du corporatisme

Le Syndicat des Travailleur·euses de l'Éducation d'Ille-et-Vilaine (STE-CNT 35) regroupe dans la même structure tou·tes les travailleur·euses (AED, AESH, agent·es administratif·ves et techniques, CPE, enseignant·s, personnels médico-sociaux...) de l'éducation, de la maternelle à l'université. Quels que soient nos statuts ou métiers nous partageons le même quotidien, nos intérêts sont les mêmes !

Un syndicalisme autogestionnaire et indépendant

Le STE 35 fonctionne de façon indépendante et autogérée, uniquement avec les cotisations des adhérent·es, les décisions sont prises en AG de syndicat, les mandats sont révocables à tout moment, il n'y a pas de permanent·es et tout travail est bénévole.

Un syndicat au service des luttes

Pour nous le syndicalisme ne peut se réduire à la cogestion clientéliste des carrières ou au rite des éternelles mobilisations de 24 heures... Parce que les avancées sociales s'arrachent dans l'action et la mobilisation, c'est bien par nos luttes que nous ferons bouger les choses.



Le syndicat doit être un outil de coordination et de soutien pratique aux luttes mais c'est aux personnels dans les AGs d'en prendre la direction.

Un syndicalisme révolutionnaire

Parce que nous ne nous satisfaisons pas de l'école et de la société actuelle, le syndicat doit être porteur d'un projet de société alternatif.

Un syndicat pour quoi faire ?

Défendre ses conditions de travail et une autre École (émancpatrice, coopérative,...), connaître ses droits, ne pas rester seul face à la hiérarchie : la besogne est vaste ! Mais, se syndiquer à la CNT, c'est aussi savoir ce qui se passe au sein de l'Éducation nationale comme dans d'autres secteurs, et se regrouper avec les collègues d'autres écoles ou établissements qui partagent les mêmes problèmes.

Un syndicat c'est choisir :

- ★ La solidarité contre l'individualisme
- ★ Le poids du nombre contre l'isolement
- ★ La lutte collective contre la résignation
- ★ L'esprit critique contre les fausses « évidences » du pouvoir et de certains médias
- ★ Le « progrès » contre la régression sociale

Comment créer une section syndicale ?

- ★ Contacter le syndicat
- ★ Déclarer un panneau syndical auprès du chef d'établissement
- ★ Ensuite l'activité syndicale peut se développer (tracts, réunions...). Bien entendu, vous ne serez pas seul·es : le syndicat sera toujours à vos cotés pour vous soutenir dans cette démarche, vous conseiller si besoin...



COMMENT LUTTER AU QUOTIDIEN ?

Quelques pistes pour agir

- ★ Se concerter sur notre lieu et notre temps de travail pour évaluer les moyens dont nous avons besoin et se battre pour les obtenir ;
- ★ Se battre pour la titularisation de tous les contractuel·les, vacataires et précaires ;
- ★ Refuser l'emploi précaire ;
- ★ Refuser les mesures réactionnaires : groupes de niveaux, labellisation des manuels, nouveaux programmes, évaluations nationales ;
- ★ Refuser les heures supplémentaires et le Pacte : les accepter, c'est cautionner les suppressions de postes, et le paiement par des primes au lieu de salaire socialisé !

De la maternelle à l'université

Dans le premier degré :

- ★ Venir s'informer lors des demi-journées d'information syndicale ;
- ★ Échanger et élaborer des positions communes en conseil d'école ;

Dans le second degré :

- ★ Échanger et élaborer des positions d'équipe en utilisant les Heures d'Information Syndicale

Dans les structures administratives :

- ★ Venir s'informer et s'exprimer lors des Heures d'Info Syndicale ;
- ★ Échanger avec les collègues titulaires et non titulaires pour faire valoir les revendications de toutes lors d'AG de luttes ;

Dans le Supérieur :

- ★ Se réunir en AG unitaire, personnels enseignants, administratifs, techniques et étudiant·es pour organiser des actions sur la base de revendications communes ;
- ★ Soutenir et s'investir dans les luttes spécifiques aux différents acteurs de l'université.



L'heure / la demi-journée d'info syndicale

Dans le second degré, dans le supérieur et dans les structures administratives de l'Éducation nationale, chaque personnel a le droit de participer à une heure d'information syndicale chaque mois. Dans le premier degré, ce sont des demi-journées d'information syndicale qui sont organisées chaque trimestre. Ces temps d'information syndicale sont ouverts à tous et toutes, que l'on soit syndiqué ou non. Pour la CNT, ce sont des moments de partage, d'élaboration commune indispensables pour organiser la riposte nécessaire aux politiques actuelles.

Les Assemblées Générales : outils pour nos luttes

Lors de mouvements revendicatifs divers, l'AG reste une institution incontournable. Elle est nécessaire dans la gestion de nos luttes parce qu'elle garantit et permet à chacun·e d'entre nous, militant·es syndicaux·les ou non, de pouvoir s'exprimer et de prendre collectivement une décision.

Pour être efficaces, elles doivent rassembler le plus de grévistes possible, y participer c'est faire avancer nos revendications. Leur avis est celui des personnels en lutte ; il doit primer, lors des luttes, sur les intérêts spécifiques des centrales syndicales institutionnelles, dans toute discussion avec la hiérarchie. L'AG appartient à l'ensemble des personnes en lutte : elle doit être autogestionnaire, démocratique, et décisionnaire. Elle peut donner des mandats (révocables et précis) à des personnes désignées et non les pleins pouvoirs à des organisations ou syndicats. L'AG permet à chacun·e d'entre nous de pouvoir s'exprimer et de prendre collectivement une décision. **Puisque personne ne travaille à ta place, personne ne doit décider à ta place !**



Lire et réfléchir : La Mauvaise Herbe, revue de la Fédération

N'autre revue se propose d'être un outil pour toutes celles qui refusent le statu quo du tri social et de l'apprentissage de la soumission par l'école. Une revue syndicale, qui parle aussi de pédagogie, faite par les militant·es de la Fédération, qui luttent pour changer de société et d'école. Des camarades échangent leurs réflexions et s'interrogent sur leurs pratiques, professionnelles ou militantes. Iels n'appartiennent pas à la catégorie des commentateur·rices mais vivent ce dont iels parlent. Pour s'abonner ou recevoir un numéro gratuitement, contacter le syndicat, ou directement le comité de rédaction : lamauvaiseherbe@cnt-f.org